

# **Fermeture exceptionnelle du siège et des annexes de la CAGSC, en raison des vœux au personnel.**

L'ACTUALITE

Communiqué de presse relatif à la fermeture du siège de la CAGSC et des services extérieurs, ce vendredi 19 janvier 2024, en raison de la cérémonie des vœux du personnel.



**Fermeture exceptionnelle du siège de la CAGSC et des différents sites communautaires, en raison de la cérémonie des vœux au personnel.**

Thierry ABELLI, Président de la CAGSC, informe les usagers des services publics du Grand Sud Caraïbe qu'en raison de la cérémonie des vœux au personnel, **le siège de la CAGSC**, situé place du Père Magloire, Rue Auguste BEBIAN, 97100 BASSE-TERRE, ainsi que **le complexe sportif de Rivière-des Pères et le Marché intercommunal de Basse-Terre seront exceptionnellement fermés le vendredi 19 janvier 2024.**

La réouverture de ces sites s'effectuera aux horaires habituels, comme suit :

- **Le samedi 20 janvier 2024**, pour le complexe sportif de Rivières-des-Pères et le marché intercommunal de Basse-Terre,
- **Le lundi 22 janvier 2024**, pour le siège du Grand Sud Caraïbe.

**Thierry ABELLI**  
**Président de la CAGSC**





**En image**